

Par décision du Conseil Municipal en date du 26/07/2016

TARIF DES LOCATIONS DES SALLES DES FETES DE LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CLAIRAC		
	Grande salle des fêtes	Petite salle des fêtes
Particuliers domiciliés sur la commune	150 €	80 €
Particuliers domiciliés hors commune	350 €	350 €
Associations communales	GRATUIT	GRATUIT
Associations hors commune	150 €	150 €
Caution	1 000 €	1 000 €

Tarifs applicables à compter du 01/01/2017

Dans tous les cas, une attestation de responsabilité locative au nom du loueur (particulier ou Président de l'association) sera demandée.